



Wallonie

URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de modification de voirie communale.
Le demandeur est Madame Céline Janquart – Géomètre expert - ayant établi ses bureaux à 5150 Soye – Rue de Spy 37.

Le terrain concerné est situé à **5060 Falisolle, rue du Gau et rue Bourgmestre Mehagnoul et cadastré section A n°244C3, 199G et 243M6.**

Le projet consiste en la modification de l'emprise du sentier n°28 et présente les caractéristiques suivantes :

- Enquête en vertu du décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale et conformément à l'article R.IV.40-1, §1er, 7° du CoDT.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration Communale de Sambreville – Service Urbanisme – Grand Place – 5060 Sambreville/Auvelais

- . les lundis de 14h à 17h ;
- . les mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00 ;
- . les jeudis de 14h00 à 20h00

Pour les consultations jusqu'à 20 heures , rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mr BODART – Conseiller en Aménagement du Territoire téléphone : 071/260.228 mail : mbodart@commune.sambreville.be

L'enquête publique est ouverte le 07/12/2020 et clôturée le 06/01/2021.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme – Grand Place – 5060 Sambreville/Auvelais,
- par télécopie au numéro : 071/260.230
- par courrier électronique à l'adresse suivante : gatupe@commune.sambreville.be
- remises à Mr BODART dont le bureau se trouve au Service Urbanisme – rez-de-chaussée de l'Administration

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Enquête publique Modification sentier 28 Falisolle**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période **sur rendez-vous** auprès de Mr BODART ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

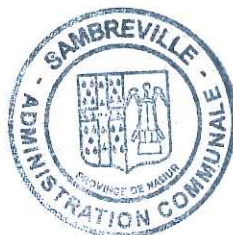
Une réunion d'enquête, **sur rendez-vous**, se tiendra à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme – Grand Place à 5060 Sambreville/Auvelais, **le jeudi 17/12/2020 de 17h00 à 17h30.**

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme - le conseiller en environnement - la personne chargée de donner des explications sur le projet est Mr BODART dont le bureau se trouve à l'Administration Communale – Service Urbanisme – rez-de-chaussée de l'Administration.

Par le Collège,

Le Directeur Général,

Xavier GOBBO



Le Député-Bourgmestre,

Jean-Charles LUPERTO